



République Française

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 23 DECEMBRE 2022

Nombre de membres en
exercice : **21 titulaires**

Nombre de présents : 14

Nombre d'absents : 7

Nombre de votants : 14

Délibération n° 2022-26

Publication sous forme
électronique :

www.terresduhautberry.fr

Date d'affichage : 26/12/22

Secrétaire de séance :

Christelle PETIT

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 16 décembre 2022 s'est réuni le 23 décembre 2022 aux Aix d'Angillon, sous la présidence de Christophe DRUNAT, Président du CIAS.

Etaient présents (14) : Michel AUDEBERT, Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Cécile BORY, Isabelle CROCHET, Jean-Noël DARGOUGE, Jean-François DAVID, Isabelle DEUSS, Christophe DRUNAT, Annie LAUVERJAT, Nathalie MESTRE, Anne-Marie OSWALD, Christelle PETIT et Josépha WIOLAND

Etaient excusés (7) : Claude BLAIN, Pierre-Yves CHARPENTIER, Ghislaine DE BENGYPUYVALLEE, Jean-Noël GUILLAUMIN, Solange LEJUS, Philomène MAILLET et Jocelyne RODDE

Envoyé en préfecture le 26/12/2022

Reçu en préfecture le 26/12/2022

Publié le

ID : 018-200066330-20221223-DE_2022_26-DE

BUDGET : ACCEPTATION DU DON LA RECYCLERIE

Vu l'[article L. 2242-4 du code général des collectivités territoriales](#)

Vu les Articles L123-8 et R.123-20 du CASF

Considérant que l'association « LA RECYCLERIE », domiciliée à Henrichemont, fait un don par chèque de mille euros (1 000 €) au CIAS des Terres du Haut Berry.

Au regard de la réglementation, **le Président du CIAS propose aux membres du Conseil d'Administration :**

- d'accepter le don de 1 000 € de l'association LA RECYCLERIE
- d'imputer la recette au Budget Principal du CIAS à l'article 7713.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la délibération à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

Signé par : Christophe DRUNAT

Date : 26/12/2022

Qualité : CC - Terres du Haut Berry -
Président

La secrétaire de séance,

Christelle PETIT



République Française

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 23 DECEMBRE 2022

Nombre de membres en
exercice : **21 titulaires**

Nombre de présents : 14

Nombre d'absents : 7

Nombre de votants : 14

Délibération n° 2022-27

Publication sous forme
électronique :

www.terresduhautberry.fr

Date d'affichage : 26/12/22

Secrétaire de séance :

Christelle PETIT

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 16 décembre 2022 s'est réuni le 23 décembre 2022 aux Aix d'Angillon, sous la présidence de Christophe DRUNAT, Président du CIAS.

Etaient présents (14) : Michel AUDEBERT, Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Cécile BORY, Isabelle CROCHET, Jean-Noël DARGOUGE, Jean-François DAVID, Isabelle DEUSS, Christophe DRUNAT, Annie LAUVERJAT, Nathalie MESTRE, Anne-Marie OSWALD, Christelle PETIT et Josépha WIOLAND

Etaient excusés (7) : Claude BLAIN, Pierre-Yves CHARPENTIER, Ghislaine DE BENGYPUYVALLEE, Jean-Noël GUILLAUMIN, Solange LEJUS, Philomène MAILLET et Jocelyne RODDE

Envoyé en préfecture le 26/12/2022

Reçu en préfecture le 26/12/2022

Publié le



ID : 018-200066330-20221223-DE_2022_27-DE

BUDGET : ACCEPTATION DU DON LA BOUQUINE RIT

Vu l'[article L. 2242-4 du code général des collectivités territoriales](#)

Vu les Articles L123-8 et R.123-20 du CASF

Considérant que l'association « LA BOUQUINE'RIT », domiciliée à St-Martin-d'Auxigny, fait un don par chèque de sept cent euros (700 €) à destination du CIAS Terres du Haut Berry.

Au regard de la réglementation, **le Président du CIAS propose aux membres du Conseil d'Administration :**

- d'accepter le don de 700 € de l'association La Bouquinerie
- d'imputer la recette au Budget du CIAS à l'article 713

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la délibération à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

Signé par : Christophe DRUNAT

Date : 26/12/2022

Qualité : CC - Terres du Haut Berry -
Président

La secrétaire de séance,
Christelle PETIT



FEUILLET DE CLÔTURE –
Conseil d'Administration du
Centre Intercommunal d'Action Sociale
Terres du Haut Berry

SÉANCE DU 23 DECEMBRE 2022

Etaient présents (14) : Michel AUDEBERT, Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Cécile BORY, Isabelle CROCHET, Jean-Noël DARGOUGE, Jean-François DAVID, Isabelle DEUSS, Christophe DRUNAT, Annie LAUVERJAT, Nathalie MESTRE, Anne-Marie OSWALD, Christelle PETIT et Josépha WIOLAND

Etaient excusés (7) : Claude BLAIN, Pierre-Yves CHARPENTIER, Ghislaine DE BENGY-PUYVALLEE, Jean-Noël GUILLAUMIN, Solange LEJUS, Philomène MAILLET et Jocelyne RODDE

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LORS DE LA SÉANCE :

- n° de-2022-26 Budget : Don de LA RECYCLERIE Henrichemont
- n° de-2022-27 : Don de LA BOUQUINE'RIT St-Martin-d'Auxigny

Le Président,
Christophe DRUNAT

La secrétaire de séance,
Christelle PETIT